

BUDGET COMMUNAL 2012 : 5 970 000 €

Le conseil municipal dans sa séance du 5 avril 2012, a voté à l'unanimité le budget primitif 2012. Il s'élève à 5,97 millions d'euros (M€) soit :

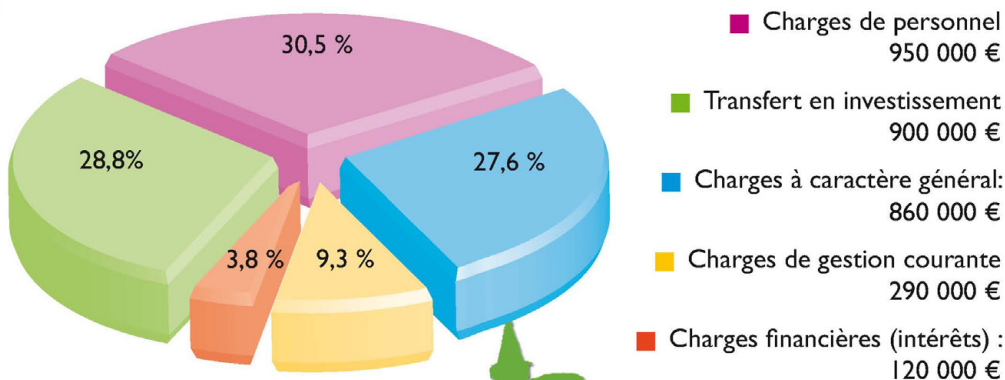
- Section de fonctionnement : 3 120 000 € (52,3 %)
- Section d'investissement : 2 850 000 € (47,7 %)

Après la diminution en 2011 des taux d'imposition communaux, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé le maintien de ces taux sans augmentation pour 2012. Ils restent très nettement inférieurs aux taux des communes de même importance, quel que soit le niveau de comparaison.

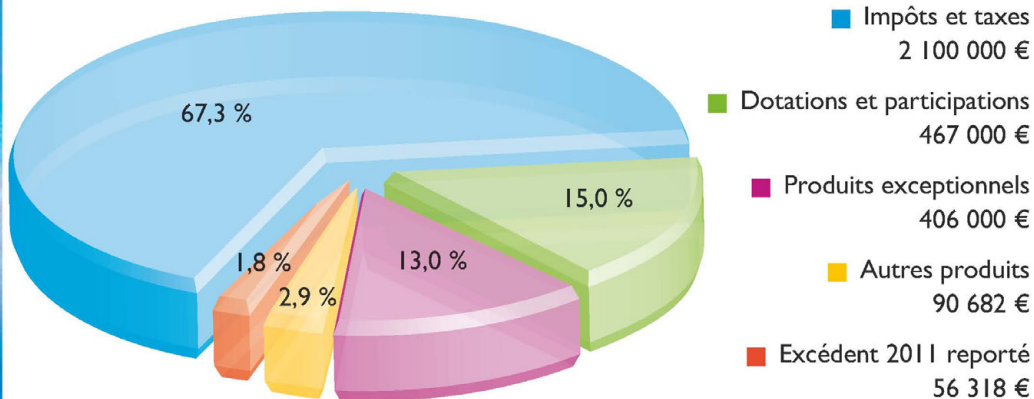
Taux des taxes		Habitation (%)	Foncier bâti (%)
Commune de Saint-Aunès		9,75	14,00
Taux moyens communaux (2011) au niveau	Cantonal	11,74	17,09
	Départemental	29,10	27,26
	National	23,76	19,89

FONCTIONNEMENT : 3 120 000 €

Les dépenses de fonctionnement

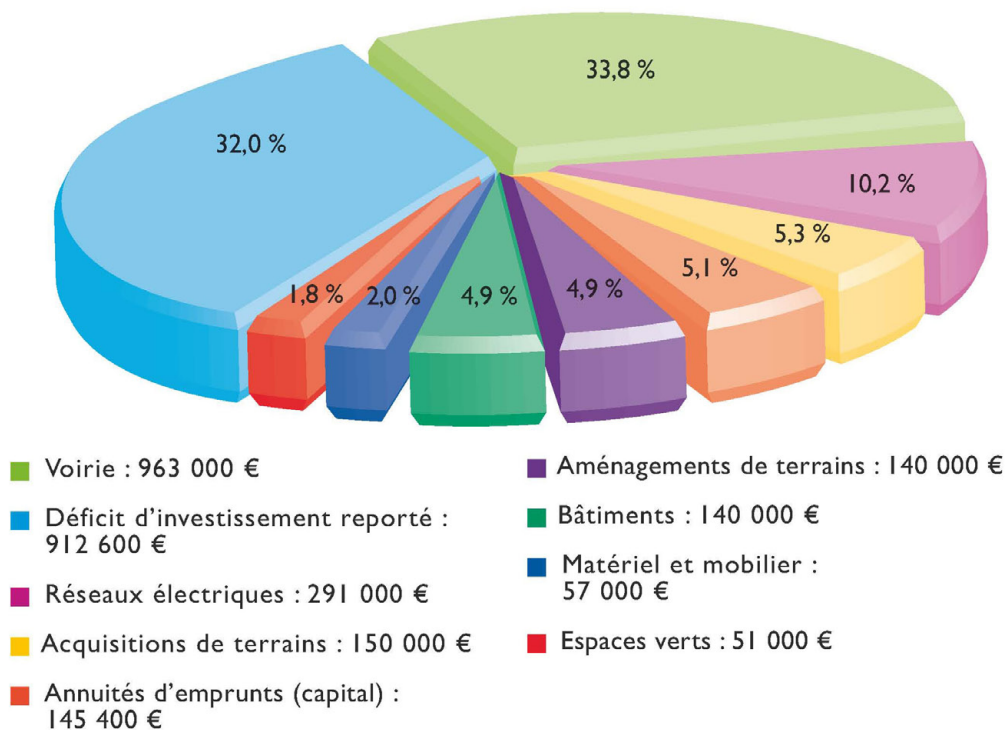


Les recettes de fonctionnement



INVESTISSEMENTS : 2 850 000 €

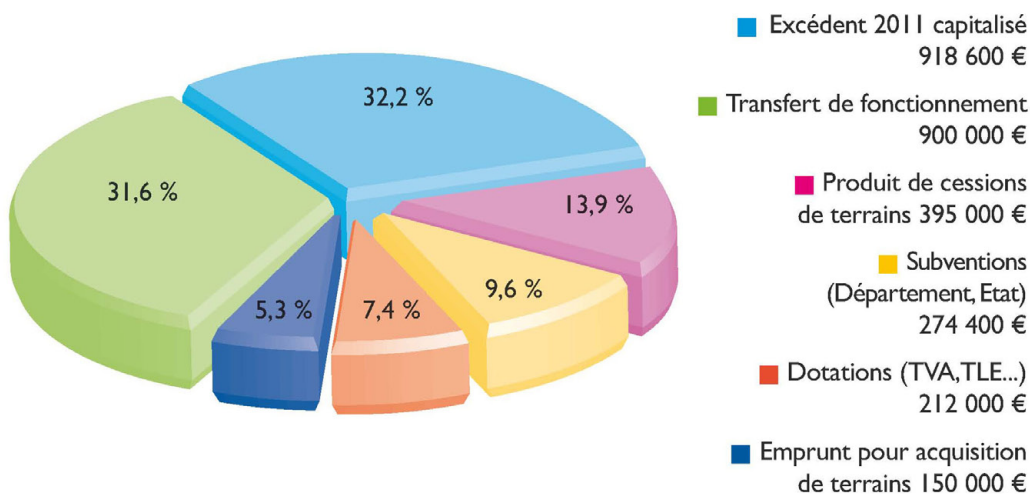
Les dépenses d'investissement



Les principaux investissements prévus en 2012

Avenue du Mas de Sapte	536 000 €
Impasse du Parc	60 000 €
Parking de la Mairie	41 000 €
Carrefour de l'avenue de Melgueil	49 000 €
Virage de l'avenue Bassaget	90 000 €
Avenue des Costières	50 000 €
Entrée de l'espace Jean Bessede	20 000 €
Terrain de skate et parking	70 000 €
Jeux d'enfants à l'Escolette	50 000 €
Travaux au centre associatif	50 000 €
Travaux sur autres bâtiments communaux	90 000 €
Plantation d'arbres et arbustes	51 000 €
Eclairage public	160 000 €
Illuminations de Noël	32 000 €
Signalétique urbaine et rurale	20 000 €
Acquisitions de terrains	150 000 €
Acquisitions de matériels et mobiliers	37 000 €

Les recettes d'investissement



AGGLOMERATION "PAYS DE L'OR"

La Commune de Saint-Aunès fait partie, avec sept autres communes (Candillargues, Lansargues, La Grande Motte, Mauguio-Carnon, Mudaison, Palavas et Valergues), de "l'Agglomération du Pays de l'Or".

Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 15 mars 2012, a adopté à l'unanimité **le budget primitif 2012 de l'agglomération**, qui comprend le budget principal et 11 budgets annexes. Ce budget s'élève à 112 129 025 € dont 73 583 880 € (65,6 %) pour la section de fonctionnement, et 38 545 145 € (34,4 %) pour la section d'investissement.

BUDGET	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	47 912 160	5 826 059	53 738 219
Déchets (ordures ménagères...)	9 980 461	2 356 111	12 336 572
Eau potable	2 882 991	3 658 413	6 541 404
Assainissement (eaux usées)	4 139 681	20 483 945	24 623 626
Transports	1 438 000	213 000	1 651 000
Piscines	3 297 203	713 403	4 010 606
Campings	1 184 400	342 000	1 526 400
Zone d'activité économique du Bosc	1 891 970	4 728 469	6 620 439
Autres Budgets Annexes*	857 014	223 754	1 080 759
Total Général	73 583 880	38 545 145	112 129 025

* Aéroport de Candillargues, ESMA, SPANC, ZAE Fréjorgues Est

Les principales recettes suivantes assurent le financement des actions communautaires :

- La fiscalité payée par les entreprises et les ménages : 36 595 000 €
- Les dotations de l'Etat : 6 491 000 €
- Les recettes des usagers (surtaxe eau potable et assainissement, piscines, campings, restauration collective...) : 12 600 000 €
- Les participations d'organismes partenaires (CAF, Conseil Général, Communes...) : 11 232 000 €
- Le remboursement de TVA : 4 403 000 €
- Les subventions d'investissement : 18 021 000 €

Il faut souligner que les taux de fiscalité 2012 ont été votés sans augmentation, identiques à ceux de 2011, pour "l'Agglomération du Pays de l'Or"

- Cotisation foncière des entreprises 36,22 %
- Taxe d'habitation 12,62 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 2,42 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 17,11 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 10,00 %